RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Nom du tournoi :	2ème Badmuidton
N° de dossier Poona :	2600153
Instance organisatrice :	AOM Badminton
Lieu de la compétition :	Muides-sur-Loire

GÉNÉRALITÉS

1) La compétition est de type : Tournoi individuel

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, et le cas échéant ceux de la ligue CVDL.
Ainsi que de ce présent règlement complémentaire.

La compétition est ouverte à tous les licenciés FFBaD de la saison en cours.

La zone géographique de la compétition est : Régional / Ligue

Les catégories autorisées sont :

Minibad :	NON	Poussin :	NON	Benjamin :	NON
Minime :	OUI	Cadet :	OUI	Junior :	OUI
Sénior :	OUI	Vétéran :	OUI		

2) La compétition se déroule du : 13 Mars 2027
au 14 Mars 2027

3) La compétition se déroule :

Salle de la Cressonière	*Avenue de la Loire 41500 Muides-sur-Loire*	5	terrains
Nom du gymnase 2	*Adresse du gymnase 2*		terrains

4) Le logiciel utilisé sera : BadNet

5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est *GIBAULT Thomas*

Ses décisions sont sans appel. Le JA est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

6) Le (la) GÉO principal(e) est : *TOURNOIS David*

SÉRIES ET TABLEAUX

7) La compétition est ouverte aux joueurs à jour de leur licence FFBaD, d | NC | à | R4

8) Les disciplines autorisées sont : SH, SD, DH, DD, DMx

Précision pour les joueurs :

Simple ou mixte le samedi / Double le dimanche

9) Chaque joueur peut participer à maximum : 2 tableau(x)

10) Les tableaux de simple se dérouleront dans la mesure du possible en : Poules uniques

Les tableaux de double se dérouleront dans la mesure du possible en : Poules uniques

Les tableaux de mixte se dérouleront dans la mesure du possible en : Poules uniques

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

Les matchs se joueront en 2 sets gagnants de 15 points.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

12) L'inscription se fera : n'importe quelle entité (indiv, clubs, comités)

13) Ouverture des inscriptions :	1	Novembre	2026	à	*00h00*
Fin des inscriptipns :	5	mars	2027	à	*23h59*
Le nombre maximum de joueurs sera de	*120*	pour l'ensemble de la compétition			

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon le critère suivan : Date de paiement

15) Les inscriptions sont à réaliser via Badnet

16) Le joueur devra être licencié : à la date limite des inscriptions

17) Les droits d'engagement sont de 1 tableau : *17,00 €* 2 tableaux : *21,00 €*

18) Le paiement est à effectuer : en ligne (sur Badnet)

19) Le CPPH sera pris en compte au :	4	Mars	2027
La confection des tableaux sera effectuée le :	7	Mars	2027
L'envoi des convocations sera le :	8	Janvier	2025

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables jusqu'à la date limite d'inscription, en cas de forfait justifié.

Avant la compétition, le joueur forfait doit transmettre à l'organisateur ou au JA un justificatif.

Après la compétition, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les 5 jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue Centre-Val de Loire : 6 bis rue des Urbets, 18000 Bourges.

REMPLACEMENTS

21) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

La première paire sur la liste d'attente qui rentre dans le tableau sera retenue

DURANT LE TOURNOI

22) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

23) Tout joueur désirant s'absenter du gymnase devra en aviser le juge arbitre.

24) Le volant de référence sera en vente à la table de marque. Il devra être utilisé en cas de désaccord entre les joueu

Pour les joueurs classés NC ou P, le volant de référence plastique sera :	Mavis Pro 500
ur les joueurs classés D ou supérieur, le volant de référence plume sera :	RSL 3 Pro
Les volants seront fournis :	à parité par les joueurs.

25) Les matchs pourront être lancé avec une avance maximum de 60 minutes par rapport à l'heure prévu par l'échénacier. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre.

26) Le mode d'arbitrage du tournoi sera :	en auto-arbitrage ou par des officiels techniques

27) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum.

28) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à 3 min de prise de contact avec le terrain.

Le **test des volants est inclus dans ce délai et doit être effectué dès l'arrivée sur le terrain**.

29) Pour tout volant touchant une structure fixe ou un filain :	Let une fois au service et faute en jeu

30) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

31) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs par écrit.

32) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent en permanence dans la salle

33) Les décisions du ou des juges-arbitres sont souveraines et sans appel.

34) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.